

déplacé de dire que jusqu'à la date de la faillite, l'intérêt avait été capitalisé jusqu'à concurrence de deux millions de dollars.

La situation financière de la banque dans l'année 1918 alors que l'attention du ministre y a été attirée une seconde fois, était devenue plus sérieuse, bien que les rapports de cette année-là envoyés au gouvernement ne donnèrent aucun sujet d'inquiétude. Les rapports indiquaient (pièce 170, p. 495) que le capital payé avait légèrement augmenté, étant alors de \$1,947,635. La réserve était la même, soit \$300,000. Les dépôts accusaient une augmentation de presque cinq millions de dollars, étant de \$14,988,422. Le passif total s'élevait à \$25,842,635 et l'actif à \$28,270,766. D'après tous ces chiffres il semblait que si l'actif était réalisable, la banque était à cet égard, sur un bon pied. Mais l'examen des livres aurait fait voir — d'après le témoignage de M. Edwards — que les intérêts accumulés et impayés pour les années 1916, 1917 et 1918 s'élevaient à \$676,000 (p. 509), ce qui démontre d'une manière frappante combien ces comptes inactifs étaient dangereux. Cet examen aurait aussi fait voir qu'en 1917 l'état de la banque accusait un profit de \$142,900, mais que dans cette année des intérêts s'élevant à \$205,000 avaient été capitalisés et jamais perçus (p. 271); que les recettes de la banque pour 1918 étaient de \$167,157. C'étaient les plus satisfaisantes depuis longtemps, mais comme question de fait, le rapport annuel représentait la banque comme ayant réalisé \$228,963 au cours de cette année-là. (p. 271).

Après avoir reçu la lettre de M. Machaffie, le ministre revînt à sa détermination de référer la chose à la *Canadian Bankers' Association*, mais pour les raisons dûment détaillées en réponse à la question 3, on l'a persuadé de n'en rien faire.

En ce qui concerne les autres pertes qui s'étaient produites de 1916 à 1918, il est difficile de se former une conclusion. Il est certain que cette diminution s'était produite au cours de cette période, bien que les témoignages ne donnent aucuns détails relatifs au montant. Deux dividendes annuels s'élevant à plus de \$190,000 avaient été payés dans l'intervalle.

La dernière partie de cette question demande :

“ Quelles mesures le gouvernement aurait-il pu prendre afin de sauver la situation? ”

En considérant ce que le gouvernement aurait pu faire à cet égard dans les années précitées, on fait remarquer qu'il est probable que d'autres institutions financières seraient venues en aide à la banque. Par la surveillance continuelle sur les affaires bancaires et à cause du fait que chaque banque doit renouveler sa charte tous les dix ans, il est évident que le ministère des Finances est en mesure d'exercer une grande influence auprès de la *Bankers' Association*. Bien que le gouvernement ne possède pas le pouvoir d'obliger une banque à en absorber une autre, et que la *Bankers' Association* ne possède aucun fonds afin de lui permettre de venir en aide à une banque faible, néanmoins, la stabilité des institutions bancaires étant la loi suprême dans les cercles financiers, on peut se rendre compte de la force de l'opinion exprimée par sir Thomas White, que son intervention aurait eu pour résultat l'absorption de la Home Bank par une autre ou par d'autres banques. Strictement parlant, il n'aurait pas pu imposer cette manière d'agir à la *Bankers' Association*, ou à toute autre banque, et donc, si l'on considère ce que le gouvernement aurait pu faire à part la coopération par les autres banques ou par la *Bankers' Association*, la réponse à une question si restreinte est, je crois, qu'après que le gouvernement se serait rendu compte des faits, il aurait fermé la banque et lui aurait imposé la liquidation à une époque où à mon sens, les déposants n'auraient rien perdu. Mais il restait cependant encore l'offre de leurs services par les autres institutions financières afin de répondre au désir exprès du ministère des Finances, surtout lorsqu'on